

Séance du 27 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le jeudi 27 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'Antigny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUER, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	8	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

M. CERISIER Vincent, Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe, M. CHASSAT Alexandre, Mme FAUTREL-BEAUR Emmanuelle, M. LAUER Vincent Maire, M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, Mme TESSIER Sylviane, Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

**Procurat ion(s) :**

M. CHABAUTY Alexandre donne pouvoir à Mme FAUTREL-BEAUR Emmanuelle, M. SOYER Thierry donne pouvoir à M. CERISIER Vincent, M. THABUTEAU Aurélien donne pouvoir à Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe

Date de la convocation
18 mars 2025
Date d'affichage
18 mars 2025

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

M. CHABAUTY Alexandre, Mme DHYEVRE Caroline, M. SOYER Thierry, M. THABUTEAU Aurélien

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 mars 2025 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe

28 mars 2025
et publication du
28 mars 2025

**AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Vincent LAUER, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 le 27 mars 2025.

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	101 966,65
- un excédent reporté de :	351 119,02
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	453 085,67
- un excédent d'investissement de :	4 014,71
- un déficit des restes à réaliser de :	12 000,00
Soit un besoin de financement de :	7 985,29

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	453 085,67
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	7 985,29
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	445 100,38
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	4 014,71

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à ANTIGNY

le(s) secrétaire(s) de séance



Maire Vincent LAUER

AR Prefecture

086-218600062-20250327-27032025\_BP2025-BF  
Reçu le 07/04/2025